

DÉCLARATION COMMUNE

ENTRE

**MONSIEUR PHILIPPE COUILLARD,
PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC**

ET

**MONSIEUR RUDY DEMOTTE,
MINISTRE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE DE BELGIQUE**

DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Réunis à Montréal, le 15 mars 2018, à l'occasion de la visite d'État de Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges, le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard et le ministre-président de la Communauté française de Belgique, monsieur Rudy Demotte, réitèrent le caractère distinctif de la relation entre le Québec et la Communauté française de Belgique.

Ils se réjouissent de la qualité, de la diversité et de la vivacité de la relation bilatérale entretenue depuis maintenant plus de 45 ans. Ces liens se sont concrétisés par l'ouverture de la Délégation générale du Québec à Bruxelles en 1972 et par la création de la Délégation générale de Wallonie-Bruxelles à Québec en 1982. La Communauté française de Belgique et le Québec constituent l'un pour l'autre des partenaires stratégiques au regard de leurs compétences respectives et des dossiers d'intérêt commun.

Parmi les domaines de coopération existants et prioritaires, ils soulignent l'importance de la mobilité étudiante universitaire offrant ainsi aux étudiants la possibilité de poursuivre des études supérieures à l'étranger, soit pour l'entièreté de leurs études, soit pour en compléter une partie ou afin d'y effectuer un stage. En matière d'attractivité des étudiants étrangers, les deux chefs de gouvernement s'entendent sur l'importance du fait

francophone de leur population étudiante comme apport pour leurs institutions d'enseignement supérieur et comme moteur de promotion de la langue française.

À cet égard, ils s'engagent à négocier en vue d'accroître les occasions de mobilité en établissant un nouveau cadre formel de gestion adapté à la situation particulière que représentent les bassins d'étudiants francophones des deux territoires. Cette initiative s'inscrit dans une volonté commune exprimée par le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, et le ministre-président de la Communauté française de Belgique, M. Rudy Demotte, lors d'une rencontre à l'Assemblée nationale à Québec, en février 2016.

Ainsi, ils reconnaissent l'importance de poursuivre les négociations dans l'objectif de conclure une entente internationale qui entrerait en vigueur en 2019. Ils souhaitent que les nouvelles modalités à définir reflètent le dynamisme de même que la prospérité des relations entre le Québec et la Communauté française de Belgique.

Enfin, le premier ministre et le ministre-président expriment leur désir de mettre de l'avant l'internationalisation de l'éducation qui permet des échanges croisés enrichissants pour les étudiants ainsi que la réalisation de projets novateurs, tout en favorisant le rapprochement entre les établissements d'enseignement supérieur du Québec et ceux de la Communauté française de Belgique.

Signée à Montréal, le 15 mars 2018, en double exemplaire.

(Original signé)

(Original signé)

Philippe Couillard
Premier ministre du Québec

Rudy Demotte
Ministre-président de la Communauté
française de Belgique